

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec

Tous les PRODUCTEURS DE BOIS de la région de Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec pour les exercices financiers 2019 et 2020.

Prenez note que seuls les délégués pourront voter à cette assemblée.

DATE: 27 avril 2021
ENDROIT: Zoom
HEURE: 8 h

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 8 h Inscription des délégués ;
9 h 1. Mot de bienvenue par le président ;
2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée ;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2019 ;

5. Approbation des rapports d'activités 2019 et 2020 ;
6. Présentation et approbation des rapports financiers aux 31 décembre 2019 et 2020 ;
7. Nomination d'un auditeur indépendant ;
8. Négociation de nouvelles ententes avec les scieurs :
8.1* Résolution pour la négociation collective des prix du bois de sciage ;
8.2 Modification au Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec ;
11 h 9. Levée de l'assemblée.

* Aux délégués du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, veuillez prendre note que la résolution # 1 – Pour la négociation collective des prix du bois de sciage du Cahier des résolutions présentées à l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2021 sera soumise pour étude à l'item # 8.1 du projet d'ordre du jour à la fin de la présentation sur la Négociation de nouvelles ententes avec les scieurs.

Assemblée générale annuelle du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Tous les MEMBRES du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués à leur assemblée générale annuelle pour les exercices financiers 2019 et 2020.

Seuls les membres en règle du SPFRQ pourront voter à cette assemblée. Celle-ci aura lieu immédiatement après l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, soit vers 11 h.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 11 h 1. Mot de bienvenue par le président ;
2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée ;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2019 ;

5. Approbation des rapports d'activités 2019 et 2020 ;
6. Approbation des rapports financiers au 31 décembre 2019 et 2020 ;
7. Présentation des administrateurs élus dans les secteurs ;
8. Modification au règlement général du SPFRQ (article 30.14) ;
9. Résolutions ;
10. Divers :
10.1 Résultats du sondage auprès des propriétaires forestiers ;
12 h 11. Levée de l'assemblée.

Assemblées générales annuelles 2021

Préinscription obligatoire

Les assemblées générales annuelles 2021 se tiendront exclusivement en mode virtuel le 27 avril 2021. Les délégués qui ont été nommés lors des assemblées de secteurs de cet hiver pour participer à l'AGA du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec recevront une invitation par courriel afin de confirmer leur disponibilité pour l'AGA, ils recevront aussi la documentation papier par la poste. Si vous n'êtes pas délégué, vous devez obligatoirement vous pré-inscrire par courriel avant 16 h le 20 avril auprès du secrétariat au spfrq@quebec.upa.qc.ca afin d'obtenir la procédure à suivre pour participer à

l'AGA en visioconférence Zoom le jour venu. Il sera aussi possible pour certains de se connecter par téléphone. La même procédure de pré-inscription s'applique pour les membres du Syndicat qui souhaitent participer à l'AGA du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui suivra celle du Plan conjoint vers 11 h.

Vous avez des incertitudes à utiliser la plateforme Zoom?

Le Syndicat organisera pour vous une pratique générale le 22 avril à 12 h afin de vous aider et vous



Assemblées de secteurs

Un beau succès virtuel

Les assemblées de secteurs de l'hiver ont pour rôle principal d'élire les administrateurs du Syndicat et de nommer les délégués pour l'assemblée générale annuelle. Elles permettent aussi d'informer et de consulter les propriétaires sur divers sujets d'intérêt. Plus de 140 propriétaires forestiers y ont assisté cette année, une diminution d'environ 15 % en comparaison à la participation de l'année dernière. C'est tout de même un beau succès considérant les nouveaux outils technologiques utilisés pour tenir les assemblées de secteurs sur la plateforme virtuelle Zoom.

Élections des administrateurs

Trois administrateurs étaient sortants cet hiver. M. Denis Labonté ne souhaitant pas renouveler son mandat, il y a eu des élections pour le poste d'administrateur de la Rive-Sud de la Capitale, M. Robert Allard a été déclaré élu dans le secteur 2.

Dans le secteur 4 de Mégantic, deux candidatures valides ont été soumises pour le poste. Il s'agissait de M^{me} Karine Morency et M. Jacques Nadeau (administrateur sortant). Par conséquent, il y a eu un scrutin secret virtuel parmi les membres présents à cette assemblée de secteurs selon les dispositions du Règlement. M^{me} Karine Morency a été déclarée élue à la majorité.

Finalement, M. Simon-Étienne Carbonneau a été réélu par acclamation dans le secteur 5 de l'Érable-Bécancour. La nouvelle administratrice ainsi que le nouvel administrateur entreront en fonction immédiatement après l'Assemblée générale annuelle du 27 avril 2021.

Les principales demandes des propriétaires forestiers

Les assemblées de secteurs sont une occasion privilégiée et riche en échanges et discussions.

Voici les principales demandes reçues lors de ces soirées virtuelles :

- Que le Syndicat négocie collectivement les prix du bois de sciage ;
- Que les prix du bois de sciage suivent les indices de marché des bois sciés ;
- Que le mesurage du bois par les usines soit vérifié plus rigoureusement ;
- Que le MFFP applique rigoureusement la résiduité des forêts publiques ;
- Que le Syndicat s'investisse davantage dans la recherche de nouveaux marchés pour les bois sans preneur ;
- Que plus de transporteurs soient accrédités pour le transport du bois à pâte, panneaux et autres ;
- Que les motoneigistes respectent les sentiers balisés sur les propriétés forestières privées ;
- Que les députés et les médias soient informés de la situation défavorable des producteurs de bois en lien avec la flambée des prix ;
- Que la superficie minimale à la CPTAQ pour le droit de construire soit réduite à 20 ha ;
- Que le Syndicat défende les intérêts des propriétaires forestiers dans l'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) des MRC.

Le conseil d'administration a noté l'ensemble des commentaires des participants aux assemblées de secteurs de cet hiver et préparera un cahier des résolutions à présenter lors de la prochaine AGA qui transcriront les principales demandes des propriétaires forestiers de la région de Québec.

donner les consignes d'utilisation des fonctions de l'outil virtuel Zoom. Tous les propriétaires et producteurs forestiers préinscrits aux AGA recevront une invitation à la pratique générale, libre à vous d'y participer selon vos besoins !

DATES IMPORTANTES
PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE avant
le 20 AVRIL à 16 h
PRATIQUE GÉNÉRALE DE L'AGA
le 22 AVRIL à 12 h
AGA le 27 AVRIL à partir de 8 h

Surplus de copeaux au Québec

À Québec, la vaste majorité des copeaux issus des activités de sciage est consommée par l'industrie des pâtes et papiers. Après la vague de fermetures de papeteries au tournant de la dernière décennie, la consommation québécoise de copeaux a oscillé autour de 5,5 millions de TMA par année.

L'année dernière, la pandémie a déclenché une autre vague de fermetures de papeteries, devançant le déclin structurel de la consommation de copeaux par ce secteur. En effet, Produits forestiers Résolu (PFR) a annoncé la fermeture définitive de ses usines de Baie-Comeau et d'Amos pendant que White Birch réalisait des arrêts sporadiques à ses trois installations en sol québécois. Cette situation a fait péricliter la demande de copeaux au Québec en 2020.

Parallèlement, on peut penser que la production de copeaux a peu diminué en 2020, comme celle du bois d'œuvre (-2,9 %). Cette désynchronisation de la production et de la consommation a engendré une hausse importante des inventaires de copeaux détenus par les scieries québécoises. Actuellement, ces inventaires atteignent 300 000 tonnes, soit plus de quatre fois le niveau qui prévalait au mois de janvier de l'an dernier.

chuté drastiquement. Ainsi, les revenus des copeaux ne représentent plus qu'environ 6 % du revenu des scieries.

Même si la rentabilité globale de l'industrie québécoise du sciage n'est pas remise en cause par les surplus de copeaux, il n'en demeure pas moins que cet inventaire imposant pose un défi logistique de taille pour cette industrie. La périsabilité des copeaux et les normes environnementales sévères associées à leur disposition peuvent rapidement engendrer des coûts pour ces entreprises. Par exemple, la fermeture de la papetière de Baie-Comeau, seul preneur de copeaux dans cette région, a entraîné la fermeture de la scierie d'Arbec de Port-Cartier, et ce, malgré un marché favorable pour le bois d'œuvre. Les circonstances sont certainement moins défavorables dans le nord du Québec où la fermeture de la papetière d'Amos est compensée par le démarrage de l'usine Nordic Kraft à Lebel-sur-Quévillon.

Le premier ministre Legault planche actuellement sur un plan de sauvetage d'un milliard de dollars pour l'industrie des pâtes et papiers dans un contexte où près d'une dizaine de papeteries semblent de plus en plus à risque de cesser leurs opérations. Le gouvernement, les producteurs de bois



Inventaire de copeaux des scieries québécoises (TMA)

Évidemment, on peut penser que cette hausse des inventaires de copeaux invendus constitue un fardeau financier important pour les scieries. Néanmoins, les activités de sciage n'ont jamais été aussi profitables, alors que le prix moyen du bois d'œuvre a dépassé les 1 000 \$ CA/MPMP entre août 2020 et mars 2021. Toujours est-il qu'avec cette flambée, la portion des revenus de copeaux des scieries par rapport à leurs revenus totaux a

de la forêt privée et tous les autres acteurs de la filière forestière ont intérêt à ce que des investissements substantiels soient rapidement réalisés pour convertir des usines de papier journal et d'impression emprisonnés dans un marché en déclin structurel. Ces conversions sont essentielles si l'on veut éviter que le scénario vécu sur la Côte-Nord, où la fermeture d'une papetière a paralysé l'ensemble de la filière, ne se matérialise à l'échelle provinciale.

Vincent Bouvet. B.A. Économiste forestier

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez en tout temps contacter le Syndicat avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.

Domtar (Windsor)

- La production de tremble et de feuillus mélangés doit se faire en multilongueur.
- Le Syndicat a produit une capsule vidéo afin d'expliquer ce qu'est du bois multilongueur. Vous pouvez la visionner en ligne et sur la page Facebook @spfqr.
- La production de 8 pieds pour cette usine doit cesser dans les plus brefs délais afin de respecter l'entente en cours. Le bois en 8 pieds n'est pas admissible à la prime de 1 \$/TMA.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur qu'il est en mesure de transporter en fonction de ses équipements.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour le résineux.
- Les livraisons sont réduites durant la période de dégel.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Une nouvelle entente de deux ans a été conclue avec Produits Forestiers Arbec.
- L'entente débute le 1^{er} avril 2021 et devrait se terminer le 31 mars 2023 ou jusqu'à la livraison complète des volumes prévus au contrat.
- Le volume annuel est de 29 000 m³s et les prix convenus devraient permettre une certaine indexation aux producteurs.
- Les livraisons sont suspendues temporairement pendant la période de dégel.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Les livraisons à cette usine doivent être coordonnées par le Syndicat afin de respecter les programmes de livraison.

Transfobec (La Tuque) – Portneuf seulement

- Le Syndicat n'a pas encore conclu d'entente pour 2021 avec cette usine.

Norbord (Chambord) – Charlevoix – Côte-Nord

- Après des investissements de 71 millions de dollars, la compagnie a annoncé l'ouverture de l'usine au cours du printemps 2021.
- Le Syndicat a entrepris des négociations avec cette usine afin d'en arriver à une entente. Les discussions se poursuivront au cours des prochains mois.

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse Sud seulement

- La cour de transfert de Sainte-Justine est fermée pour une période indéterminée.
- Les livraisons sont possibles vers Hinckley (Maine) à raison de cinq chargements par semaine.

Bois Carthage – Bellechasse Sud seulement

- Une nouvelle entente est à négocier pour 2021.
- Les livraisons de feuillus mélangés (qualité Sappi) et de feuillus durs vers Saint-Zacharie sont terminées depuis le 26 mars dernier.

Produits forestiers Bob (Saint-Zacharie)

- Suite aux incidents survenus à l'usine de Jay (Maine), les livraisons de résineux pour ce marché sont suspendues. La compagnie n'a pas repris ses achats.

CGFA (Biomasse) – Bellechasse seulement

- Il reste 50 % du contrat 2020 à livrer. Le bois est déjà en inventaire.

Contingents 2021

Rappels importants

Les certificats de contingent pour la période de production du 1^{er} avril au 31 août 2021 ont été mis à la poste au début mars. N'oubliez pas de vérifier les spécifications du bois acheté par les usines avant de débiter votre production. Vous devez aussi aviser votre transporteur lorsque votre bois est prêt.

Il est obligatoire de détenir un certificat de contingent avant de produire. Le nouveau règlement sur le contingentement impose dorénavant une pénalité de 10 % du prix si vous livrez du bois sans posséder un contingent. D'où l'importance de toujours demander un contingent et d'aviser le Syndicat dans les délais prévus en cas de non-production.

Il est important de rappeler que le nouveau Règlement sur le contingentement des produc-

teurs de bois de la région de Québec vise tous les produits ligneux sauf le bois destiné au sciage et au déroulage.

Prochaine émission de contingents

Les formulaires de demande de contingents seront postés vers le 25 juin 2021 pour les périodes de production de septembre à décembre 2021 et la période de janvier à mars 2022.

Le nouveau Règlement sur le contingentement est disponible sur le site Web du Syndicat au www.spfqr.qc.ca. Si vous avez des questions, vous êtes invités à communiquer avec M. Martin Bélanger au : 418 872-0770, poste 253 ou par courriel à mbelanger@quebec.upa.qc.ca.

Période de dégel

Roulez léger

Le ministère des Transports rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds que les limites de charge autorisées sont réduites en période de dégel. Au moment d'écrire ces lignes, les dates de début et de fin de la période de restriction de charge pour 2021 sont les suivantes :

Zone 1	Zone 2
Du lundi 22 mars au vendredi 21 mai	Du lundi 22 mars au vendredi 21 mai

La majorité du territoire du Syndicat est située dans la zone 1. Quant à la zone 2, elle couvre les régions de Charlevoix et de la Côte-Nord. De plus amples renseignements peuvent être obtenus sur le site

Web du ministère au www.transports.gouv.qc.ca ou en téléphonant au 511.

Les prévisions de transport aux usines pendant la période de dégel

Au moment d'écrire ces lignes :

- Produits Forestiers Arbec a suspendu les réceptions de bois pour la majeure partie de la période de dégel 2021.
- Domtar a réduit les cédules de livraison de plus de 50 % pour une période indéterminée.
- Bois Carthage a cessé de recevoir du bois pour la période de dégel 2021.

Analyse des marchés

Drôle de contexte

La demande pour le bois d'œuvre est à son plus haut, le prix des matériaux ne cesse d'augmenter. Le prix des maisons neuves se voit ajusté à la hausse de plus de 15 % afin de tenir compte du prix des matériaux. Pourtant, les quincaillers et les entrepreneurs sont inquiets de manquer d'approvisionnement en bois.

La demande est à son meilleur, les scieries font tout ce qu'elles peuvent pour fournir les marchés, les producteurs vendent plus de bois pour profiter de la mini hausse des prix et le tout se maintient depuis un certain temps déjà. Ce contexte particulier, initié lors de la pandémie, ne semble pas prêt de s'estomper.

L'écart de prix entre le bois rond (revenu du producteur) et le prix du bois scié (coût pour les utilisateurs) s'est accentué de façon démesurée. Lorsqu'on regarde l'évolution du Pribec, on constate que le bois sur les marchés se vend de 700 \$ à 800 \$/MPMP de plus que ce que le producteur touche comme revenu pour son bois. Il n'y a pas si longtemps, cette différence était de l'ordre de 50 à 100 \$/MPMP.

L'APCHQ et certains quincaillers demandent au Gouvernement d'intervenir pour calmer l'envolée des prix. Leurs revendications consistent à diminuer les exportations afin de diminuer la demande et la pression sur les prix. Le même Gouvernement demande aux producteurs de couper plus en bonifiant les programmes d'aménagement en forêt privée et veut qu'il se récolte plus de bois en forêt publique. Ce qui aurait pour effet de satisfaire la demande et de diminuer la pression sur les prix.

Le propriétaire forestier, devant toutes ces revendications, se demande où est son intérêt ? Pourquoi couper plus de bois ? Et à quel prix ? La possibilité forestière est loin d'être récoltée en forêt privée, les propriétaires pourraient récolter beaucoup plus, si les prix pour leur bois étaient convenables. C'est un drôle de contexte, le bois est là, les marchés sont bons, mais la structure de prix du bois rond ne motive simplement pas l'accroissement de la récolte en forêt privée.



La consultation

La rencontre et la consultation des propriétaires forestiers et producteurs de bois de la région de Québec sont l'essence même de votre organisation et votre participation est importante. C'est ce qui nous permet de nous orienter selon vos demandes et besoins.

Cet hiver, il s'agissait de ma première tournée des secteurs du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et je suis heureux d'avoir pu vous rencontrer, même virtuellement. J'aurais préféré discuter avec vous en personne, mais bon, nous sommes responsables collectivement de la santé publique. L'outil technologique de communication utilisé aura permis de rencontrer nos obligations organisationnelles.

J'ai également pu recevoir les premiers résultats du sondage postal effectué cet hiver sous la supervision du Groupe AGECO. Les propriétaires forestiers ont eu jusqu'à trois semaines pour répondre et retourner le questionnaire complété au Groupe AGECO qui est responsable de la compilation des questionnaires et l'analyse des résultats. Vous pourrez prendre connaissance des résultats préliminaires à la page 8 de ce journal.

Je remercie sincèrement ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage. Ces résultats nous permettent encore une fois de mieux vous connaître et pouvoir mieux répondre à vos besoins.

De plus, je vous rappelle que l'administrateur élu de votre secteur vous représente au conseil d'administration du Syndicat et il est la personne privilégiée afin de transmettre vos besoins et intérêts collectifs. N'hésitez pas à les contacter.

Les prochaines assemblées générales annuelles

Les assemblées générales annuelles du Syndicat et du Plan conjoint approchent pour les propriétaires forestiers et les producteurs de bois de la région de Québec. Elles seront tenues virtuellement sur l'application Zoom comme l'ont été les assemblées de secteurs cet hiver.

Je vous invite à prendre connaissance des avis de convocation présents dans ce journal et d'inscrire cette date importante à votre agenda. Votre participation aux assemblées tout comme votre soutien en tant que membre du Syndicat aide l'organisation à mieux défendre vos inté-

rêts auprès des différentes autorités. Je remercie d'ailleurs tous les membres du Syndicat qui ont renouvelé leur cotisation et ceux qui ont adhéré avant le 15 mars 2021. Vous pourrez profiter de nombreux avantages offerts.

Les assemblées de cette année seront particulières pour trois raisons.

Premièrement, elles sont tenues dans un environnement virtuel à défaut de pouvoir se réunir librement dans une même salle.

Deuxièmement, elles regrouperont deux années, car la pandémie a obligé le report des assemblées générales 2020.

« Votre participation aux assemblées tout comme votre soutien en tant que membre du Syndicat aide l'organisation à mieux défendre vos intérêts auprès des différentes autorités. »

Troisièmement, elles seront condensées en une demi-journée. Nous savons que l'environnement virtuel est désagréable pour certains et nous souhaitons avoir l'attention de tous afin de favoriser les débats.

La négociation des prix du bois dans le sciage sera le thème des assemblées comme il l'a été dans le passé. L'année 2021 devrait être producti-

ve à cet effet, car nous devons renouveler les ententes, conventions de mise en marché, avec les scieurs et nous attendons impatiemment les décisions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur la terminaison de l'entente-cadre avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec et sur les projets de mise en marché collective du bois de sciage chez nos voisins de la Côte-du-Sud et du Sud-du-Québec.

Enfin, les assemblées générales annuelles vous appartiennent et elles sont l'occasion pour vous de revendiquer vos droits collectifs.

Au plaisir de vous y revoir virtuellement en grand nombre !

Vincent Lévesque, ing. f.
Directeur général



Nous sommes prêts pour du changement !

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les propriétaires forestiers et producteurs de bois de la région de Québec pour leur participation aux assemblées de secteurs virtuelles de cet hiver. L'environnement virtuel n'est pas l'idéal, mais il a permis de répondre aux exigences de notre organisation en vous consultant sur les enjeux qui vous préoccupent, en nommant les délégués pour l'AGA et en procédant à l'élection des administrateurs dans les secteurs concernés. Nous avons également remarqué la participation de nouvelles personnes intéressées de suivre les assemblées de secteurs à distance. L'environnement virtuel n'a pas que du négatif, il aura tout de même permis de tenir les réunions, peu importe les conditions routières.

La situation actuelle sur les marchés des produits du bois est un enjeu majeur pour les propriétaires forestiers et producteurs de bois. Les augmentations de prix connues depuis près d'un an sur les marchés des produits du bois transformés ne sont pas équitablement transmises aux producteurs. Votre Syndicat l'a bien compris et vous savez qu'il s'efforce d'agir rapidement dans ce dossier afin de défendre vos intérêts.

Malheureusement, les efforts de contestation juridique du Conseil de l'industrie forestière du Québec devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur la terminaison d'une ancienne entente-cadre retardent l'évolution de l'environnement d'affaires des producteurs en forêt privée pour la vente de leur bois de sciage.

Cette ancienne entente-cadre prévoyait, entre autres, que les acheteurs offraient des prix minimums aux producteurs. Votre Syndicat publiait alors les offres d'achat minimums des acheteurs dans ses journaux.

Au moment d'écrire ces lignes, l'indice de marché « Pribec » pour le bois d'œuvre résineux sur le marché nord-américain présente une augmentation de prix de 125 % par rapport à la même période l'année dernière, soit 1 323,82 \$/MPMP par rapport à 586,78 \$/MPMP.

Il y a un écart historique entre les prix offerts par les acheteurs actuellement et ceux obtenus par les producteurs de bois. Il faut que ça change !

Enfin, la Régie devrait rendre sa décision sur la terminaison de cette vieille entente-cadre au cours de l'été 2021.

Une compétition démesurée !

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, est responsable de l'aménage-

ment durable des forêts du domaine de l'État. Il veille à la planification, la réalisation, au suivi et au contrôle des opérations forestières, au mesurage des bois et à l'attribution de droits forestiers. Il doit s'assurer également que les volumes achetés annuellement par un bénéficiaire de garantie d'approvisionnement sont résiduels.

Le ministre fait la consultation des Syndicats de producteurs de bois aux cinq ans afin d'établir les volumes de bois mobilisables de la forêt privée qui seront scénarisés dans l'approvisionnement de l'industrie forestière. Toutefois, cette façon de faire n'est plus suffisante aujourd'hui.

« Monsieur le Ministre, pouvons-nous compter sur votre collaboration pour améliorer l'application et le suivi de la résidualité des forêts du domaine de l'État ? »

Le ministre souhaite mobiliser les volumes de bois de nos forêts pour l'industrie forestière et les producteurs de bois sont prêts à répondre à ses demandes, mais nous demandons en retour une application plus rigoureuse de la résidualité des forêts du domaine de l'État.

Le Forestier en chef devrait déposer son nouveau calcul de possibilité forestière

ce printemps et la consultation des Syndicats de producteurs de bois est plus que souhaitable.

Nous avons l'occasion d'améliorer le mécanisme actuel de révision des garanties d'approvisionnement en bois de la forêt publique. Nous devrions miser davantage sur une révision annuelle collaborative avec les offices de producteurs selon des objectifs d'achats de bois en forêt privée. Il me semble que vous pourriez procéder à cette amélioration dans le cadre de la révision ciblée du régime forestier de l'automne dernier et cela, sans modifier la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Nous sommes des fournisseurs de bois prioritaires à l'industrie forestière du Québec et nous devons nous assurer que les garanties d'approvisionnement en bois des forêts de l'État n'influencent pas négativement nos conditions de vente.

Monsieur le Ministre, pouvons-nous compter sur votre collaboration pour améliorer l'application et le suivi de la résidualité des forêts du domaine de l'État ?

Gaétan Boudreault,
président

Cotisation non payée

Avis d'exclusion du Syndicat

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec avise tous les membres qui n'ont pas payé leur cotisation 2021 qu'ils sont exclus du Syndicat à compter du 15 mars 2021.

Tel que le prévoit le règlement du Syndicat, les membres exclus n'ont plus le droit de bénéficier des privilèges du Syndicat ni de participer à son administration. Ils peuvent toutefois continuer à bénéficier de tous leurs droits à titre de producteur en vertu du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et à recevoir les services de mise en marché de ce Plan.

Tout propriétaire voulant redevenir membre devra payer des frais d'inscription de 10 \$ en plus

de la cotisation annuelle de 40 \$. Les frais d'inscription et de cotisation sont taxables.

Vincent Lévesque, ing. f.
Directeur général et secrétaire du SPFRQ



Les heureuses personnes gagnantes sont : M. Raynald Leclerc de Laurier-Station, un GPS Garmin Map 64 S, M. Léo Marceau de Saint-Lazare, un ruban à mesurer forestier Spencer et M. Michel Coulombe de Lévis, un casque de sécurité complet. Ces tirages ont été effectués avec la collaboration des Équipements Techno-for parmi les membres qui ont payé leur cotisation avant le 15 mars 2021.



La page Facebook du Syndicat a été créée, celle-ci est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @ spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin d'aimer et suivre le Syndicat.

Vous voulez comparer facilement l'offre des acheteurs pour votre bois ? Consultez le site Web

PrixBois.ca

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 19 mars 2021 » Pour voir les dernières mises à jour: www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché:** Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix:** Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production:** Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume:** Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport:** Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement:** Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m³ solide
- feuillus: 1,37 \$/m³ solide

• tremble: 1,04 \$/m³ solide

* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
GROUPE CRÈTE (CHERTSEY) - Chertsey Geneviève Forget - (819) 852-6224 - (819) 688-3006, ext. 240		
<ul style="list-style-type: none"> • Prix en vigueur jusqu'au 2 mai 2021. • Surlongueur (marge d'éboutage) de 4 po minimum et 6 po maximum. • Prioriser absolument les billots de 16 pi. • Toutes les billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe. • Favorisez des billes de 8 et 10 pi dans les diamètres de 6 po et +. • Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre. • Pourriture: maximum de 1/3 du diamètre de la découpe. Billes droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes, bois de champs ou renfermant des corps métalliques. 		
Sapin-Épinette	16 pi 6 po 12 pi 6 po 12-16 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage
		6 po et + 455 \$/Mpmp 6 po et + 430 \$/Mpmp 4 à 5 po 365 \$/Mpmp 4 po et + 87,5 \$/TMV (A),(D) 84,5 \$/TMV (C),(D) 81,5 \$/TMV (B),(D)
	10 pi 6 po 8 pi 6 po	Sciage Sciage
		4 po et + 275 \$/Corde 4 po et + 220 \$/Corde
(A) 75 % et + d'épinette (B) 75 % et + de sapin (C) 50 %/50 % sapin et d'épinette (D) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.		
MOULIN ST-ANDRÉ ENR. Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 4 à 6 po. • Maximum de 5% en longueur de 8 pi. • Pas de rouler. 		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et + 375 \$/Mpmp
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Alain Bordeleau: (819) 523-2765 #3349		
<ul style="list-style-type: none"> • Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté • Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre. • Aucun achat de pin gris. • Billots: 10 pi 4 po, 12 pi 5 po, 14 pi 5 po et 16 pi 4 po: acceptés. • Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences. • Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté. 		
Prix usine		
Épinettes	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 75 \$/Tonne métrique verte
Sapin	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Sapin	En longueur	4 po et + 65 \$/Tonne métrique verte
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 5 pouces. • Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.* • Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées. • Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix. • Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe. 		
Sapin et épinettes	12 pi et 16 pi 12 pi et 16 pi 8, 10 et 14 pi 10 pi 5 po 10 pi 5 po 10 pi 5 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	11 po et + 5 à 10 po 5 po et + 6 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 6 po et + 5 po et + 4 po et +
		400 \$/Mpmp 320 \$/Mpmp 320 \$/Mpmp 330 \$/Corde 10 pi 310 \$/Corde 10 pi 275 \$/Corde 10 pi 255 \$/Corde 8 pi 245 \$/Corde 8 pi 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh: (418) 268-3833		
Sapin et épinettes	8, 10 et 12 pi	6 po et + 350 \$/Mpmp 275 \$/Corde
Pin blanc nouveau (palette)	8 pi	8 po et + 250 \$/Mpmp
Pin blanc sciage	8, 10 et 12 pi	10 po et + 350 \$/Mpmp
Pin rouge	8 pi	8 po et + 275 \$/Corde 8 pi
Pruche	8, 10 et 12 pi	8 po et + 350 \$/Mpmp*
Cèdre	Arrêt des achats	
* Bois droit sans rouler		
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier: (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement. • Pin blanc: noeud sain 3 po max., noeud noir 2 po max., qualité palette rejeté. 		
Sapin et épinettes	12 pi et + 10 pi et + 8 pi et +	8 po et + 350 \$/Mpmp 5 à 7 po 250 \$/Mpmp 6 à 7 po 150 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 et 14 pi 8 pi et +	10 po et + 350 \$/Mpmp 10 po et + 285 \$/Mpmp 8 et 9 po 200 \$/Mpmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Pin gris	12, 14 et 16 pi 10 à 16 pi	8 po et + 350 \$/Mpmp 6 à 7 po 250 \$/Mpmp
Pin rouge	10 pi et + 10 pi et + 8 pi et +	10 po et + 250 \$/Mpmp 7 à 9 po 200 \$/Mpmp 7 po et + 150 \$/Mpmp
Mélèze	16 pi 12 et 14 pi 10 pi et + 8 pi	8 po et + 375 \$/Mpmp 8 po et + 300 \$/Mpmp 6 po et + 225 \$/Mpmp 7 po et + 200 \$/Mpmp
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi et +	10 po et + 250 \$/Mpmp 8 et 9 po 150 \$/Mpmp
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
• Bois sain, sans coloration, ni carie.		
Épinette de Norvège		
Pin gris (Mpmp) sapin (Mpmp) épinettes (Mpmp)		
12 et 16 pi 12 po et + 12 et 16 pi 12 pi 16 pi 12 pi 16 pi		
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi 12 po et + 10 à 11 po	440 \$ 470 \$ 495 \$ 495 \$ 520 \$/Mpmp 415 \$ 445 \$ 470 \$ 470 \$ 495 \$/Mpmp 380 \$ 410 \$ 435 \$ 435 \$ 460 \$/Mpmp 340 \$ 370 \$ 395 \$ 395 \$ 420 \$/Mpmp
Pin gris épinettes		
Moins de 50% 50 à 90% Plus que 90%		
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur 60 \$/TMV	65 \$/TMV 70 \$/TMV 75 \$/T. M. V.
<ul style="list-style-type: none"> • Doit contenir une bille de 12 pi 6 po. • Diamètre fin bout minimum 4 po. • Diamètre à la souche minimum 7 po. 		
Sapin et épinettes	8 pi 4 po 9 pi 4 po 10 pi 4 po	4 po et + 210 \$/Corde 8 pi 4 po et + 240 \$/Corde 9 pi 4 po et + 270 \$/Corde 10 pi
• Si plus d'un arrime: 45\$/T. M. V.		
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE , Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210		
<ul style="list-style-type: none"> • Carie: 20% du diamètre maximum. • Noeuds sains. (Noeuds rouge max 3 po, noeuds noir max 1 po) • Billes droites seulement. Billes mortes, fourchues et/ou courbe excessive seront refusées. • Mesurage selon la Table de Roy. • Pour le bois de palette, 5% max de palette-nouveaux. 		
Pin blanc	Arrêt des achats	
Pin rouge	10, 12, 16 pi 6 po	Sciage 8 po et + 340 \$/MPMP
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
Prix usine		
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi	14 po et +/4FC 675 \$/Mpmp 8 po et + 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 pi 8 et 10 pi	10 po et + 330 \$/Mpmp 8 po et + 290 \$/Mpmp 8 po et + 230 \$/Mpmp
GROUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer, avant de débiter sa production, auprès du responsable des achats de l'usine. • Les essences doivent être séparées par arrime. • Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, noeuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs. • En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire. • Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces. 		
Épinettes	10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 39 \$/m ³ apparent (B),(C) 5 po et + 37 \$/m ³ apparent (A) 6 po et + 36,55 \$/m ³ apparent (B),(C) 5 po et + 34,48 \$/m ³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po 34,25 \$/m ³ apparent (B)
Sapin	10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 33,79 \$/m ³ apparent (B),(C) 5 po et + 31,72 \$/m ³ apparent (A) 6 po et + 36,25 \$/m ³ apparent (B),(C) 5 po et + 34,25 \$/m ³ apparent (A)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et + 68 \$/m ³ solide (D),(E)
(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces. (B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces. (C) Dans éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 po sinon le bois peut être refusé. (D) Bois mesuré par Groupe Label et payé par Bois Daaquam. (E) Prix pour transit à Saint-Hilarion.		
CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> • Arbre en entier en 8 pieds (aucun démêlage). • Possibilité de voyage de retour afin de diminuer les frais de transport. • Aucune bille de 4 po acceptée. • Pas de fourche, pas de carie et pas de bille courbe. 		
Cèdre	Qualité AA 8 pi 6 po max. 5% de réduction Qualité A 8 pi 6 po Entre 5 et 10 % de réduction Qualité B 8 pi 6 po 10 % et + de réduction	5 po et + 350 \$/Corde 8 pi/80\$ m ³ sol 5 po et + 250 \$/Corde 8 pi/58\$ m ³ sol 5 po et + 200 \$/Corde 8 pi/47\$ m ³ sol

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
SCIERIE FRASER INC. , Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481			
Prix au chemin			
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po 10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 220 \$/Mmp 51 \$/m ³ solide	
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et + 185 \$/Mmp	
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po 8 et 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 350 \$/Mmp 250 \$/Mmp	
Cèdre	12 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 325 \$/Mmp 325 \$/Mmp	
BOISACO INC. , Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard: (418) 236-4633, poste 2240			
• Pin gris maximum de 10% du volume total livré.			
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré 9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	12 cm et + (DFB) au fin bout 12 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m ³ solide net 62 \$/m ³ solide net 52 \$/m ³ solide net 47 \$/m ³ solide net	
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU , Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau: (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com			
• Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. • Billes ne doivent pas provenir de sources contreversées. • Refus des chargements non conformes. • Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. • Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries > 25%. • Diamètre maximum de 46 cm. • Épinette doit être séparée du sapin.			
SCIAGE		Prix au chemin	
Sapin et épinettes	5,04 mètre (16 pi 6 po)	10 cm 40 \$/m ³ net	
RIVE-SUD			
ARMAND DUHAMEL ET FILS INC. , Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie: 1 888 283-8878; (450) 542-1752			
Table internationale			
• Produire maximum de 16 et de 10 pieds.			
Pruche	10, 12 et 16 pi 6 po 14 pi 6 po 8 pi 6 po	8 po et + 8 po et + 8 po et + 400 \$/Mmp 350 \$/Mmp 300 \$/Mmp	
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. , East Angus, Estrie Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23			
		Prix au chemin 101 km et +	
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po	
SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.) , Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063			
• Bois droit, pas de rouleur, pas de bois taché et trou de vers. • Aucune pourriture: toute bille sera déduite selon le diamètre de la carie et les billes ayant plus de 50% de carie seront refusées. • Les billes ne doivent pas contenir de métal. • Billes de pin blanc par chargement: 75% de 16 pi 5 po, 20% de 12 pi 5 po et 5% de 8 et 10 pieds. Toutes les billes de 8 et 10 pi seront classées palette. • Le pin rouge doit être coupé dans la saison entre le 10 septembre et le 1 ^{er} avril de l'année. Toute autres opérations devront être autorisées par l'acheteur.			
		Table internationale 1/4 po	
Pin blanc	Sciage Palette	12, 14 et 16 pi 6 po 10, 12, 14 et 16 pi 6 po 10 po et + 8 po et + 450 \$/Mmp (B), (C), (D) 350 \$/Mmp (A), (D)	
Pin rouge		12-16 pi 6 po 8 po et + 6 à 7 po 340 \$/Mmp 320 \$/Mmp	
(A) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 6 po pour être mesurées et payées. (B) Le pin blanc ne doit pas être taché, sinon il sera refusé. (C) Classe sciage: Noeuds noirs, diamètre maximum 1 po. Noeuds rouges, diamètre maximum 3 po. Sinon la bille sera classée dans une qualité inférieure. (D) 50% de 12 pieds et 50% de 16 pieds par chargement.			
BLANCHETTE ET BLANCHETTE , Saint-Gérard, Estrie Mario Jiona: (819) 877-2622, poste 228			
• Réception du bois du lundi au jeudi, entre 7h à 16h, vendredi, entre 7h à 12h. • Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. • Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé.			
Sapin et épinettes	AAA AA A	8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po Diam. moy + de 6 po Diam. moy + de 5,5 po Diam. moy + de 5 po 235 \$/Corde 8 pi 220 \$/Corde 8 pi 175 \$/Corde 8 pi	
SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE , Courcelles, Estrie Léopold Lapointe: (418) 483-5777			
• Arrêt des achats pendant la période du dégel. • Bois non conforme sera refusé. • Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Longueur maximale acceptée 9 pi 4 po. • Préférence pour 9 pieds. • Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. • Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge.			
Sapin et épinettes	9 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po 310 \$/Corde 9 pi 295 \$/Corde 9 pi 280 \$/Corde 9 pi 265 \$/Corde 8 pi 250 \$/Corde 8 pi 235 \$/Corde 8 pi	
SCIERIE M. S. BILODEAU , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau: (418) 483-5676			
• Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. • Courbure maximum de 1 pouce. • Aucune pourriture, ni fourche rasée.			
Cèdre	10 et 12 pi	AA A AA A AA A 6 po et plus 6 po et + 5 po et + 3 po et + 5 po et + 4,5 po et - 455\$/Mmp 350\$/Mmp 320\$/Corde 8 pi 250\$/Corde 8 pi 185\$/Corde 6 pi 135\$/Corde 6 pi	
SCIERIE LAUZÉ INC. , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé: (418) 796-2346			
		Prix au chemin	Prix usine
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 6 po et + 5 po et + 5 po et + 260 \$/Mmp 250 \$/Mmp 240 \$/Mmp 140 \$/Corde 8 pi	305 \$/Mmp 295 \$/Mmp 285 \$/Mmp 185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 7 po et + 6 po et + 225 \$/Mmp 225 \$/Mmp 190 \$/Corde 8 pi	

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. , Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire: Régis et Jean-Claude Nadeau: (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 9 po et + (Bille saine) 5 po et + 300 à 550 \$/Mmp 450 \$/Mmp 200 à 300 \$/Corde 8 pi
BARDEAUX & CÈDRES ST-HONORÉ INC. , Saint-Honoré, Beauce Gino Roy: (418) 485-6716		
Les achats sont suspendus jusqu'en mars.		
CARRIER ET BÉGIN INC. , Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard: (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477		
• Diamètre minimum toutes essences: 6 pouces. • Billots de qualité seulement, aucun bois de champs accepté. • Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion. • Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement. • Aucun achat de pin rouge pour 2021. • Réception des chargements: du lundi au jeudi de 6 h à 16 h.		
Épinette de Norvège	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 6 po et + 800 \$/Corde 16 pi 540 \$/Corde 12 pi 380 \$/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 6 po et + 825 \$/Corde 16 pi 605 \$/Corde 12 pi 400 \$/Corde 10 pi
MOBILIER RUSTIQUE (BEUCE) INC. , Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
• Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur pour la planification de la livraison. Aucune réception de bois les vendredis. • Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres. • Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. • Enlevez complètement les fourches (Coupez en haut et en bas de la fourche). • Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. • Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. • Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po. • Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.		
Cèdre	10 et 12 pi 6 po 10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po à la corde 8 pi 6 po à la corde 6 pi 6 po à la corde	4 po et + 4 po et + 5 po et + 4 à 5 po 5 po et + 450 \$/Mmp (Qualité AA) 350 \$/Mmp (Qualité A) 315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
CLERMOND HAMEL LTÉE , Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay: (418) 484-2888, Cell.: (418) 222-2347		
• La livraison de bois sec est catégoriquement interdite. • Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre. • Vous devez obligatoirement livrer les billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde. • Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. • Aucun achat d'épinette de champs, ni de billots de pin gris et d'épinette de Norvège. • Horaire de livraison: Du lundi au jeudi: 7h à 17h. Vendredi: 7h à 11h.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	7 po et + 7 po et + 6,5 po et + 5,5 po et + 4,5 po et + 915 \$/Corde 16 600 \$/Corde 12 425 \$/Corde 12 410 \$/Corde 12 390 \$/Corde 12
LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC. , Saints-Anges, Beauce Éric Drouin: (418) 253-5456		
		Prix usine
• Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. • Aucune bille en bas de 5 po acceptée.		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 6 po et + 5 po et + 900 \$/Corde 16 pi 600 \$/Corde 12 pi 280 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. , Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
• Bon de livraison numéroté requis. • Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Aucun achat d'épinette de Norvège. • Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. • Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces. • Aucun bois de champs. Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté. • Surlongueur de 4 pouces demandée. • Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 12 h.		
Sapin et épinettes	Qualité AAA+ AAA AA (1)	Diamètre moyen 6 1/2 po et + 5 1/2 à 6 1/2 po 5 à 5 1/2 po Billes de 8 pieds 280 \$/corde 8 pi 260 \$/corde 8 pi 210 \$/corde 8 pi Billes de 9 pieds 325 \$/Corde 9 pi 305 \$/Corde 9 pi 230 \$/Corde 9 pi
(1) Chargement de 4 à 6 po.		
SCIERIE FORTIN INC. , Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin: (418) 882-5663		
• Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées		
		\$/Mmp (TableRoy)
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 6 po et + 6 po et + 500 \$/Mmp 450 \$/Mmp 300 \$/Mmp
LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE , Sainte-Aurèle, Beauce Denis Bélanger: (418) 564-1192		
• Séparer les essences par arrimes sur le camion. • 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage		
Épinettes	en longueur	4,5 po et + 85 \$/TIV C,F,G
Sapin et épinette	16 pi 6 po 12 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 480 \$/Mmp F 460 \$/Mmp F
Pin blanc	Sciage Palette	12-14-16 pi 6 po 8-10-12-14-16 pi 6 po 10 po et + 8 po et + 460 \$/Mmp A,E 360 \$/Mmp B,E
(A) Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2,5 po. (B) Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancés de 3 pi à 5 pi. (C) Diamètre minimum de 8 po à la souche. (E) Pour livraisons à l'usine de St-Côme-Linière (F) Aucune pourriture, bille droite seulement (G) Diamètre minimum du fin bout: 4,5 po		

Les marchés des résineux

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RENÉ BERNARD INC. , Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Les billots doivent être séparés par longueurs respectives Bois droit, noeuds biens rasés, pas de pourriture, pas de rouleur, pas de bois taché, trou de vers ni de métal Pin blanc palette : Tous les 10 pieds et les billots qui ne rencontrent pas les critères du sciage. La carie qui dépasse 40% du diamètre sera refusée. Pin blanc : achat à partir du 31 août 2020 Aucun 8 pieds acceptés toutes essences. 		
Table internationale 1/4 po.		
Épinette de Norvège	12, 14 et 16 pi 6 po	6 po et + 450 \$/Mmpm
Pin blanc	Sciage	12, 14 et 16 pi 6 po 10 po et + 450 \$/Mmpm (B), (C), (D)
	Palette	10, 12, 14 et 16 pi 6 po 8 po et + 350 \$/Mmpm (A), (D)
Pin rouge	12-16 pi 6 po	8 po et + 340 \$/Mmpm
	10 pi 6 po	7 po et + 320 \$/Mmpm
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 840 \$/Corde
	12 pi 6 po	6 po et + 580 \$/Corde
(A) Billes inférieures à la catégorie supérieure.		
(B) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette.		
(C) Billes de pin blanc dans un voyage : 75 % de 16 pi 6 po		
(D) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les critères de sciage seront classés palette.		
LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. , Saint-Prosper, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
<ul style="list-style-type: none"> Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie. 		
Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 270 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 320 \$/Mmpm
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte
BOIS DAAQUAM INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds. Aucun achat d'épinette de Norvège. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 485 \$/Mmpm
	12 et 14 pi 6 po	5 po et + 460 \$/Mmpm
	10 pi 6 po	4 po et + 275 \$/Corde 10 pi
	9 pi 6 po	4 po et + 250 \$/Corde 9 pi
Épinette	En longueur (1)	4 po et + au fin bout 83 \$/Tonne imp. verte
	Sapin	En longueur 4 po et + au fin bout 73 \$/Tonne imp. verte
(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
BARDOBEC INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
<ul style="list-style-type: none"> Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des nœuds excessifs. 		
Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain 270 \$/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte
RENÉ BERNARD INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
Cèdre	10, 12 pi 6 po	7 po et + 450 \$/Mmpm (A)
		350 \$/Mmpm (B)
Épinettes	8 pi 6 po	7 po et + 320 \$/Mmpm (A)
	12, 16 pi 6 po	8 po et + 450 \$/Mmpm
Pin rouge		6 à 7 po 425 \$/Mmpm
	12-16 pi 6 po	8 po et + 340 \$/Mmpm
	10-12-16 pi 6 po	7 po et + 320 \$/Mmpm
Pruche	10-12-16 pi 6 po	8 po et + 390 \$/Mmpm (C)
	8 pi 6 po	8 po et + 300 \$/Mmpm (C)
(A) AA - Aucune pourriture, aucune fourche, billots droits max. 2 po / 16 pieds.		
(B) A - 2 po maximum de pourriture et sera réduite selon le cas.		
(C) Aucune rouleur, aucune pourriture, billots droits max. 2 po / 16 pieds.		
MATÉRIAUX BLANCHET INC. , Saint-Pamphile, L'Islet (418) 356-3344 : Dave Chouinard, poste 229 et Caroline Dubé, poste 231, cel.: (418) 710-0751		
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées Veillez respecter les spécifications. Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds. Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h. 		
Prix usine		
Épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 91 \$/Tonne imp. verte (A)(D)
	12 pi 6 po	5 po et + 86 \$/Tonne imp. verte (A)(E)
	En longueur	4 po et + 83 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po	6 po et + 83 \$/Tonne imp. verte (B)(D)
	12 pi 6 po	5 po et + 78 \$/Tonne imp. verte (B)(E)
	En longueur	4 po et + 72 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinette	10 pi 4 po	4 po et + 46 \$/Tonne imp. verte (F)
(A) 90% et plus d'épinette		
(B) Si moins de 90% d'épinette		
(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.		
(D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po.		
(E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.		
(F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.		
BOIS DAAQUAM INC. DIVISION , Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260		
<ul style="list-style-type: none"> Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces. Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie 		
Sapin et épinettes	16 pi	6 po et + 505 \$/Mmpm
	12 pi	6 po et + 480 \$/Mmpm
	10 pi	4 po et + 295 \$/Corde 10 pi
	9 pi	4 po et + 270 \$/Corde 9 pi
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout 87 \$/Tonne imp. verte
	Sapin	En longueur 4 po et + au fin bout 77 \$/Tonne imp. verte
Épinette de Norvège	10 pi	8 po et + 420 \$/Corde 10 pi
INDUSTRIES MAIBEC , Saint-Pamphile, L'Islet Sylvain Garneau : Cell.: (819) 661-2766		
Cèdre	10 à 16 pi	9 po et + 70 \$/Tonne imp. verte
	8 pi 8 po	9 po et + 270 \$/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche 70 \$/Tonne imp. verte
BOIS CARGAULT INC. , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
<ul style="list-style-type: none"> Billes saines, droites et noeuds bien rasés. 		
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et + 185 \$/Corde 8 pi
BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC. , Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur.: (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 485 \$/Mmpm
	12 pi 6 po	5 po et + 460 \$/Mmpm

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
RIVE-NORD			
MASKI INC. , Louiseville, Mauricie Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020			
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée. Bouleau blanc: aucune trace de vers acceptée. Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po. Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po. 			
Prix usine \$/Mmpm règle internationale			
DÉROULAGE	CLAIR PRIME SÉLECT	SCIAGE #1 #2 #3	
	16 po + /4FC(1) 14 po + /4FC(2) 12 po + /4FC(1)	11 po/4FC 10 po + /2FC 9 po + /2FC	
	16 po + /3FC 13 po + /3FC	12 po/3FC 10 po + /1FC	
Érable à sucre (1)	1250 \$ 1100 \$ 925 \$	850 \$ 675 \$ 500 \$	
Merisier	1100 \$ 900 \$ 750 \$	650 \$ 550 \$ 425 \$	
Chêne rouge	1100 \$ 1000 \$ 850 \$	750 \$ 650 \$ 500 \$	
Érable rouge (plaine)	875 \$ 825 \$ 750 \$	650 \$ 500 \$ 400 \$	
(1) DÉROULAGE : Maximum 1/3 de cœur.			
(2) Bille de pied seulement.			
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usines de Shawinigan Fannie Ladouceur : (450) 433-4695; (514) 953-4656			
<ul style="list-style-type: none"> Table internationale. Billes fraîchement coupées et saines, pas de grains frisés ni de traces de vers. Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, 11 pi 4 po seulement pour les classes Prime, Nos.1 & 2. Peut accepter un faible pourcentage de 8 pi 6 po. Longueur standard pour peuplier (Tremble) : 8 pi 10 po. Carie du bout : Maximum 2 po et centré. Noeuds acceptés : Maximum 2,5 po et moins, fermés et sains. Courbure maximum: Diamètres 10 et 11 po, aucune courbure; 12 et 13 po, 1 po de courbure; 14 po et +, 2 po de courbure. Érable : 1/3 de cœur ou moins et non entaillé. 			
Prix chemin			
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	16 po et + 2000 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	14 po et + 1700 \$/Mmpm
Érable à sucre	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	12 po et + 1000 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	11 po et + 800 \$/Mmpm
		Dér. 4FC	10 po et + 700 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	14 po et + 1000 \$/Mmpm
		Dér. 4FC	12 po et + 800 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	11 po et + 700 \$/Mmpm
		Dér. 4FC	16 po et + 2200 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	14 po et + 1800 \$/Mmpm
		Dér. 4FC	12 po et + 1300 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	11 po et + 800 \$/Mmpm
Peupliers (tremble)	8 pi 10 po	Dér. 4FC	10 po et + 700 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	14 po et + 1300 \$/Mmpm
(A) Bille de pieds			
(B) Deuxième tronçon ou deuxième bille			
(C) Peuplier : Livraison à Ste-Thérèse ou prix pour bois livré à Whitehall, NY			
SCIERIE WELSH & FILS INC. , Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833			
Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi	11 po et + /4FC 600 \$/Mmpm	
	8 et 12 pi	10 po et + /3FC 425 \$/Mmpm	
	8 et 12 pi	10 po et + /2FC 325 \$/Mmpm	
Bois franc (palette)	Arrêt des achats		
Tremble	8 pi	9 po et + 275 \$/Mmpm	
ÉLOI MOISAN INC. , Saint-Gilbert, Portneuf. François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232			
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite. 			
Tremble	12 à 16 pi	9 po et + 280 \$/Mmpm	
	8 à 10 pi	9 po et + 270 \$/Mmpm	
SCIERIE DION & FILS INC. , Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834			
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		Merisier Érable à sucre (1)	
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	14 po et + /3FC+ 750 \$/Mmpm	575 \$/Mmpm
	8 à 16 pi	12 et 13 po/3FC+ 575 \$/Mmpm	425 \$/Mmpm
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+ 425 \$/Mmpm	300 \$/Mmpm
	8 à 16 pi	8 et 9 po et + /2FC+ 325 \$/Mmpm	175 \$/Mmpm
Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et + /3FC+ 500 \$/Mmpm	
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+ 350 \$/Mmpm	
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+ 275 \$/Mmpm	
		Érable rouge	Hêtre, frêne et tilleul
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	12 po et + /3FC 225 \$/Mmpm	200 \$/Mmpm
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+ 175 \$/Mmpm	150 \$/Mmpm
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+ 150 \$/Mmpm	125 \$/Mmpm
(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.			
SCIERIE BLOUIN INC. , Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483			
<ul style="list-style-type: none"> Bois droit seulement. 			
Prix usine			
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi	14 po et + 575 \$/Mmpm	
	8 à 12 pi	11 à 13 po 485 \$/Mmpm	
	8 à 12 pi	8 à 10 po 350 \$/Mmpm	
Frêne	8 à 12 pi	13 po et + 550 \$/Mmpm	
	8 à 12 pi	8 à 10 po 375 \$/Mmpm	
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et + 425 \$/Mmpm	
Hêtre	8 à 12 pi	13 po et + 375 \$/Mmpm	
	8 à 12 pi	9 à 12 po 300 \$/Mmpm	
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Corde 8 pi	
Tremble	8 pi 4 po	8 po et + 250 \$/Corde 8 pi	
GROUPE NBG , Saint-Hilarion, Charlevoix Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105			
<ul style="list-style-type: none"> Veillez communiquer avec l'acheteur avant de produire. Livraison uniquement à Saint-Hilarion. Aucun peuplier baumier accepté. Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou. Bois frais seulement et sans décoloration. Branche et noeuds doivent être coupés au ras du tronc. NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours. 			
Tremble	8 pi 5 po	8 po et + 50 \$/TMV	

Les marchés des feuillus durs et du tremble

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)				
SCIERIE FRASER INC. , Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481						
<u>Prix au chemin</u>						
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et + 130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m ³ solide				
SCIERIE PETIT-SAGUENAY Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier: (418) 272-3418, poste 2222						
<ul style="list-style-type: none"> Courbure : flèche de 2 po maximum. Carie molle : -25% du diamètre à un seul bout. 						
<u>Prix usine</u>						
Tremble	10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 5,5 po et + 50 \$/Tonne métrique verte 48,30 \$/Tonne métrique verte				
BERSACO INC. , Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224						
<ul style="list-style-type: none"> Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport. Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur. Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po. Nœuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort. Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée. Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale. Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté. 						
Secteur BEST (1)						
Bouleau blanc	5,5 po et +	47 \$/m ³ solide				
Tremble	5,5 po et +	44 \$/m ³ solide				
(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive						
RIVE-SUD						
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23						
<ul style="list-style-type: none"> Nœuds bien rasés et pas de pourriture. Préférence pour le 92 po. 						
<u>Prix au chemin</u> 101 km et +						
Bois franc	92 po	6 à 20 po 250 \$/Corde 92 po				
Tremble	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po				
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC Lac-Mégantic, Estrie DIVISION DE MASONITE Jean Rosa: cell.: (819) 583-8491						
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés. 						
DÉROULAGE						
Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po						
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.						
	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1 700 \$/Mppm	1 200 \$/Mppm
AD	14 po	4FC 16 po et +/3FC	Aucun	1 po max.	1 400 \$/Mppm	775 \$/Mppm
D1	12 po	12 et 13 po/4FC 14 et +/3FC	2 po centré 4 po centré	1 po max. 2 po max.	1 000 \$/Mppm	675 \$/Mppm
D2	11 po	4FC 12 et 13 po/3FC 14 po/2FC	Aucun 2 po centré 4 po centré	1 po max. 1 po max. 2 po max.	750 \$/Mppm	550 \$/Mppm
D3	10 po	4FC 11 po/3FC 14 po/2FC	2 po centré 4 po centré	1 po max.	600 \$/Mppm	
LES PLANCHERS MERCIER INC. , Drummondville, Centre-du-Québec Jean-François Caron: (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441						
<ul style="list-style-type: none"> Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées. Diamètre de 8 à 30 pouces. Aucune restriction de cœur grade #3 et #5. Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé. Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouille. Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc. Billots non conformes payés 150 \$/Mppm. 						
<u>\$/Mppm - Table internationale 1/4 po</u>						
SCIERIE	PRIME 16 po 3FC	SELECT 14 po 3FC	N° 1 12 po 3FC	N° 2 10 po 2FC	N° 3 8 à 10 po/0FC	N° 5 11 po et +/0FC
Chêne rouge	—	—	—	550 \$	400 \$	450 \$
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	600 \$	425 \$	475 \$
Bouleau jaune	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Noyer noir	—	—	—	1 000 \$	650 \$	750 \$
Frêne blanc	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Érable rouge	—	—	—	425 \$	350 \$	375 \$
PREVERCO INC. , Daveluyville, Centre-du-Québec Alain Thibeault: (819) 367-2320, poste 1026, Cell.: (819) 386-1712						
<ul style="list-style-type: none"> Livraison: Du lundi au jeudi de 6h à 23h, vendredi de 6h à 12h (12h à 17h, sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande. Table internationale 1/4 po. Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5. Tous les billots 0FC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5. Pour plus de détail, voir PRIXBOIS.ca 						
<u>\$/Mppm - Table internationale</u>						
Essences	Prime 14 po+/3FC 13 po/4FC	Sélect 13 po+/3FC 12 po/4FC	No.1 12 po/3FC 11 po/4FC 15 po/2FC	No.2 10 po/2FC 13 po/1FC	3 Palette 12 po+/0FC 9 po/2FC 10 et 11 po/1FC	5 Palette 9 po +/OCLF 1 po+/2CLF
Chêne rouge	750 \$	700 \$	625 \$	575 \$	500 \$	350 \$
Érable	800 \$	750 \$	700 \$	575 \$	425 \$	350 \$
Érable petit cœur	950 \$	850 \$	800 \$	650 \$	500 \$	400 \$
Merisier	750 \$	700 \$	650 \$	550 \$	425 \$	350 \$
Bouleau blanc	325 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	0 \$
Plaine	700 \$	650 \$	550 \$	500 \$	400 \$	325 \$
Frêne blanc	550 \$	500 \$	475 \$	400 \$	325 \$	275 \$
SCIERIE LAUZÉ INC. , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé: (418) 796-2346						
<u>Prix au chemin</u>						
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi			

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)					
AMEX INC. , Plessisville, Mégantic Luc Lambert: Cell. (819) 998-0520							
<ul style="list-style-type: none"> Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur. Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 6 po de surlongueur. Longueurs paires préférées. Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades Frêne blanc : Select et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3. Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades. Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées. Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées. Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet». Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison. Le 100\$/Mppm pour le transport inclus dans le prix usine. 							
<u>\$/Mppm - Table internationale</u>							
Essences	Prime + 15 po+/4FC 16 po+/3FC	Prime 13 po/4FC (1)(2) 14 po/3FC	Sélect 12 po/4FC (2) 13 po/3FC	No.1 11 po/4FC (2) 12 po/3FC 15 po +2FC	No.2 10 - 12 po/2FC 13 po + 1FC	No.3 (4) 10 po +/0FC 9 po/2FC (3)	
Noyer noir	3950 \$	3475 \$	2850 \$	2425 \$	1600 \$	775 \$	
Chêne blanc	1725 \$	1550 \$	1325 \$	1050 \$	625 \$	300 \$	
Érable à sucre	1600 \$	1425 \$	1250 \$	1000 \$	625 \$	300 \$	
Cerisier	1300 \$	1150 \$	875 \$	725 \$	450 \$	250 \$	
Bouleau jaune	1150 \$	1000 \$	825 \$	725 \$	425 \$	250 \$	
Érable rouge	1250 \$	1100 \$	875 \$	750 \$	425 \$	250 \$	
Frêne blanc	1125 \$	975 \$	825 \$	700 \$	450 \$	250 \$	
Chêne rouge	1125 \$	1000 \$	850 \$	725 \$	575 \$	325 \$	
Bouleau blanc	925 \$	750 \$	625 \$	600 \$	325 \$	200 \$	
Caryer	625 \$	575 \$	525 \$	475 \$	350 \$	250 \$	
(1) Bille de pieds seulement							
(2) Petit défaut accepté							
(3) Droit et sain							
(4) Faible % de no 3 accepté dans chaque chargement							
VEXCO INC. , Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic Jocelyn Champagne: (418) 428-3704, extension 221, Cell.: (819) 621-9045							
<ul style="list-style-type: none"> Évitez de couper en temps de sève. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe. Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %). Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po. Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire. Diamètre maximum de 30 po au gros bout Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4 							
<u>\$/Mppm - Table internationale</u>							
Essence	Super Prime 16 po/3 FC	Prime 14 po/3FC	Sélect 12 po/3FC	N°1 10 po/3FC 14 po/2FC	N°2 10 po/2FC	N°5 12 po/0+1FC 10 & 11 po 0+1FC	N°3 8 & 9 po 0FC
SCIERIE							
Noyer noir	3 200 \$	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	1 300 \$	1 000 \$	800 \$
Chêne rouge	1 100 \$	1 000 \$	800 \$	750 \$	650 \$	500 \$	400 \$
Cerisier	1 000 \$	900 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	750 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$
Frêne	900 \$	800 \$	700 \$	650 \$	550 \$	400 \$	350 \$
Érable à sucre (1)	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$
Bouleau blanc	500 \$	400 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	200 \$
Érable rouge (1)	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$	250 \$
Noyer cendré	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$
DÉROULAGE (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)	V-1 14 po/4FC	V-2 12 po/4FC 14 po/3FC	V-3 11 po/4FC 12 po/3FC	V-4 10 po/4FC 11 po/3FC			
Bouleau jaune et blanc		1 350 \$	950 \$	700 \$	550 \$		
Érable à sucre (1/3 cœur)		1 100 \$	950 \$				
Chêne rouge		1 300 \$	1 000 \$				
(1) (1/2 cœur)							
LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord) , Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic Jean Rosa: (819) 583-8491							
SCIERIE							
<ul style="list-style-type: none"> Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé. 							
<u>\$/Mppm - Table internationale - Prix au chemin</u>							
Essence	Prime 14 po et +/3FC	Sélect 12 po et +/3FC	N° 1 10 po et +/2FC	N° 2 11 po et +/0FC	N° 3 10 po/0FC	N° 4 8 po et +/0FC	
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$	
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$	
BOIS CARGAULT INC. , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré: (418) 356-5099							
<ul style="list-style-type: none"> Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs. Nœuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain. Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble. 							
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	270 \$/Corde 8 pi				
Bois francs	8 pi 4 po	6,5 po et +	270 \$/Corde 8 pi				
Tremble	8 pi 4 po	6,5 po et +	240 \$/Corde 8 pi				
GROUPE NBG Rivière-Bleue Luc Fortin: (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105							
<ul style="list-style-type: none"> Le bois devra être livré à l'usine de Rivière-Bleue. Aucun peuplier baumier ne sera accepté. Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou. Branches et nœuds doivent être coupés au ras du tronc. Bois livré frais et sans décoloration. NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours. 							
Peuplier (tremble)	8 pi 5 po	Sciage	8 po et + 230 \$/Corde 8 pi				
	8 pi 5 po	Sciage	6 po et + 210 \$/Corde 8 pi				

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
STELLA-JONES Rivière Rouge Philippe Fredette: (819) 986-8998, poste 1162, (819) 664-0423		
<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production. • Possibilité de produire des poteaux de 32 et 37 pieds après entente au préalable avec l'acheteur. • Aucune carie, ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude. Courbure légère acceptée. 		
Pin gris et pin rouge	62 pi	8 po et + 170 \$/poteau chemin (E)
	57 pi	8 po et + 160 \$/poteau chemin (D)
	52 pi	8 po et + 130 \$/poteau chemin (C)
	47 pi	8 po et + 95 \$/poteau chemin (B)
	42 pi	7 po et + 75 \$/poteau chemin (A)
(A) Circonférence de 39 à 46 po, (B) de 42 à 48 po, (C) de 47 à 53 po, (D) de 48 à 54 po, (E) de 50 à 56 po, à 6 pi de la souche.		
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. La Tuque, Mauricie Éric Boivin: (819) 523-2765 #3229		
• Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds.		
Pin gris et pin rouge	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout
	52 pi	48 po et + 9
	47 pi	44 à 47 po 9
	42 pi	41 à 43 po 8
	42 pi	39 à 40 po 8
	37 pi	35 à 38 po 7
		Diamètre au fin bout (po)
		145 \$/poteau
		115 \$/poteau
		85 \$/poteau
		65 \$/poteau
		50 \$/poteau
LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC. Stoneham, Québec François Bourbon: (418) 848-2679		
• Achat d'arbre en longueur seulement. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur.		
• Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP): 12 po		
Pin blanc		600 \$/Mmpm
BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture: (418) 875-0571; Cell.: (418) 455-6540		
<u>Prix usine</u>		
Pin blanc	16 pi	14 po et + 425 \$/Mmpm
	10 pi	14 po et + 400 \$/Mmpm
	12 à 16 pi	12 po et + 375 \$/Mmpm
Pin rouge	16 pi	12 po et + 375 \$/Mmpm
	25 à 30 pi	12 po et + 110 \$/Billes

Évènement à venir

• Mai - Mois de l'arbre et des forêts 2021

Lors du Mois de l'arbre et des forêts, le Ministère et ses partenaires organisent des activités de sensibilisation pour démontrer à quel point il est important de prendre soin de ces richesses naturelles et de les découvrir. La liste complète des activités est disponible sur le site Web du MFFP au : www.mffp.gouv.qc.ca/forets/maf/activites.asp.



• Association forestière des deux rives – AF2R

L'AF2R propose diverses activités et événements pour le grand public, vous pouvez consulter la liste sur le site Web : www.af2r.org/activites-et-evenements.

• Journée de l'environnement forestier virtuelle AFSQ – dimanche 16 mai 2021

L'Association forestière du Sud du Québec (AFSQ) propose une nouvelle mouture de son évènement annuel grand public et opte pour une présentation complètement virtuelle de ses ateliers et conférences. Deux webconférences ainsi que quatre ateliers numériques seront disponibles gratuitement en ligne de 9 h à 16 h le dimanche 16 mai 2021 au : www.afsq.org/jef.



Publié par: Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement: Le Fonds d'aménagement forestier

Direction: Vincent Lévesque, ing.f.

Responsable de la rédaction: Caroline Houde, ing.f.

Collaboration: Martin Bélanger, ing.f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

Montage: Michel Greco

Impression: Hebdo Litho

Distribution: Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage: 13 600 exemplaires

Dépot légal: 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications:

Convention de la Poste-publications numéro 40032265
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
Courriel: sprfq@upa.qc.ca

Sondage des propriétaires forestiers de la région de Québec

Résultats préliminaires

Le Syndicat vient tout juste de recevoir les premiers résultats du sondage effectué auprès de 2 000 propriétaires forestiers sélectionnés au hasard dans chacun des secteurs du SPFRQ. Le taux de réponse fut de 33 %, soit 661 répondants, la représentation est bonne parmi les différents secteurs du Sydicat et la marge d'erreur est de 3,7 % 19 fois sur 20.

Groupe AGÉCO a effectué la sélection au hasard de l'échantillon, la réception des questionnaires par la poste, la saisie et la compilation.

Les résultats finaux feront l'objet d'une présentation enregistrée qui sera diffusée par nos outils de communication d'ici les assemblées générales annuelles du 27 avril 2021.

D'ici là voici quelques résultats.

Seriez-vous d'accord pour que le Syndicat négocie avec les usines le prix du bois de sciage pour l'ensemble des producteurs?

■ **Totalement ou plutôt d'accord** ■ **Totalement ou plutôt en désaccord**

